

Coutances

Vers une fusion des deux écoles publiques de Périers

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 18 mars 2018

440 mots



Les élèves de maternelle et d'élémentaire ont l'habitude de se retrouver sur des projets communs, comme la chorale en 2016 avec les collégiens. Mais en septembre prochain, les écoliers appartiendront tous à la même entité. - Crédit Ouest-France

La spécificité prisiaise d'avoir deux entités scolaires publiques complémentaires mais indépendantes va prendre fin. L'école maternelle va fusionner avec l'école élémentaire, cela pour assurer la stabilité de l'équipe enseignante.

La municipalité et le Conseil des écoles ont validé la fusion officielle, pour la rentrée 2018, des écoles publiques maternelle et élémentaire de Périers. Une nécessité administrative. « L'école maternelle, d'après les prévisions académiques, va passer de 83 élèves, actuellement, à 66 enfants à la rentrée 2018, soit une baisse de 19 %. D'où l'impossibilité de préserver nos quatre classes, expose Marjolaine Collette, directrice de la maternelle. Dès lors, maintenir trois classes au sein d'une maternelle indépendante aurait empêché qu'un enseignant dispose d'une décharge horaire pour gérer l'établissement en parallèle. C'était infaisable. D'où la fusion. »

Un seul directeur aux manettes

Il n'y aura donc plus qu'un seul directeur, avec deux jours de décharge, pour gérer les deux sites, accueillir les parents et coordonner les équipes. Benoit Harivel, actuel directeur de l'élémentaire, devrait en être le futur responsable. « Cette fusion, devenue inéluctable, va nous permettre de gagner en cohérence pédagogique, de rapprocher les équipes enseignantes, de renforcer les liaisons existantes. Les premières semaines de septembre permettront de mettre en place un nouveau fonctionnement et de trouver rapidement un rythme de croisière. »

Il y aura au total dix classes à la rentrée

Avec la fusion, la perte de la classe de maternelle sera compensée par le dédoublement de la

classe de CP. En effet, dès la rentrée 2018, les classes de CP des établissements classés en REP (Réseau d'éducation prioritaire) ne pourront pas excéder douze élèves. L'enseignante qui perdra sa classe de maternelle sera donc transférée en CP. Cela permet ainsi de stabiliser un poste d'enseignant. L'école fusionnée comptera donc dix classes pour 204 élèves, d'après les prévisions académiques.

Les temps de récréation seront différenciés

Marjolaine Collette, directrice depuis treize ans, s'attriste de « la perte de l'identité de l'école maternelle » au profit d'un établissement unique dès 3 ans jusqu'au CM2. La spécificité de l'accueil des tout-petits et les attentes vives des parents, forcément très présents en maternelle, seront donc des enjeux majeurs pour la fusion à venir.

Les enseignants se veulent rassurants sur un point : « La fusion ne changera rien concernant la répartition des enfants dans la cour : maternelles et élèves de l'élémentaire ne seront pas ensemble durant les récréations afin de garantir la sécurité et l'épanouissement des plus petits. »

Ouest-France